



DESTINATAIRE
Animateur

PUBLIC
**À partir
de 8 ans**

THÈME
**Éducation
médias**

La guerre des images (2)

Les images sont l'un des contacts privilégiés des jeunes avec les médias. Mais ces représentations de la réalité peuvent être truquées, détournées, porteuses de messages cachés ; elles ne sont en rien un gage de vérité. Voici comment repérer une image truquée ou détournée.

- Tout ce qu'on lit ou voit sur Internet n'est pas nécessairement vrai. On le répète sans cesse mais cela n'est pas ancré dans l'esprit des plus jeunes (comme des adolescents et des adultes) qui pour certains participent, par méconnaissance ou précipitation, à la propagation de rumeurs, d'intox', de canulars... de ces hoax qui ne cessent de se multiplier sur le web. Ceux-ci sont parfois si travaillés que déceler la vérité demande du temps, des ressources et de l'expérience. C'est ce qu'on appelle en anglais le *fact checking*, à savoir l'action de vérifier et valider l'exactitude de chiffres, d'informations, d'affirmations non factuelles donnés au public... Il existe des spécialistes de la question, comme les Observateurs (<http://observers.france24.com>) et les Décodeurs (www.lemonde.fr/les-decodeurs).
- Nous allons ici nous intéresser au trucage et au détournement de photographies sur Internet. Il y en a énormément et sur tous les sujets d'actualité sensibles : les migrants, la guerre en Syrie, les attentats du 13 novembre, le réchauffement climatique... Les médias, même les plus grands et les plus respectés, tombent parfois dans le panneau (souvent par précipitation et par manque de recoupements) et relaient ces images truquées ou détournées.

Le bon sens

• Voici des conseils simples, donnés par Les Décodeurs qui, une fois appliqués, permettent de déceler des informations fausses ou à la véracité douteuse. Ils sont adaptés à tous les types de rumeurs, d'intox', de canulars ; énoncez-les aux jeunes !

1. Partez du principe qu'une information donnée sur le web par un inconnu est par défaut plus fausse que vraie.
2. Fiez-vous plutôt aux médias reconnus, aux journalistes identifiés. Ne considérez pas pour autant que cela suffit à rendre leurs informations vraies. Dans des situations de crise, l'information circule très vite et peut souvent de révéler par la suite erronée. Il vaut mieux attendre que plusieurs médias donnent un même fait pour le considérer comme établi.
3. Une photographie n'est jamais une preuve en soi, particulièrement quand elle émane d'un compte inconnu. Elle peut être ancienne, montrer autre chose que ce qui est dit ou être manipulée.
4. Vérifiez la date de l'information, image ou vidéo : sur les réseaux sociaux, il arrive qu'une publication ancienne « remonte » lorsqu'elle est très partagée. On risque de prendre comme une nouveauté un fait qui date de plusieurs mois (ndlr : ce qui fut par exemple le cas avec un tweet de Donald Trump dans la nuit du 13 novembre ; il avait en réalité posté celui-ci le jour des attentats contre *Charlie Hebdo*, le 7 janvier 2015, ce qui au passage n'enlève rien à l'opportunisme et à l'inanité des propos de ce candidat à la présidence des États-Unis).
5. Un principe de base est de recouper : si plusieurs médias fiables donnent la même information en citant des sources différentes, elle a de bonnes chances d'être avérée.



6. Méfiez-vous aussi des informations anxieuses (type « *ne prenez pas le métro, un ami a dit un autre ami que la police s'attendait à d'autres attentats* ») que vous pouvez recevoir via SMS, messages de proches, etc. et qui s'avèrent fréquemment être des rumeurs relayées sans réelle source.

7. Évitez les sources indirectes du type « *la femme d'un ami d'un collègue* » ou « *un ami d'ami* » ou prétendument institutionnelles mais très floues comme « *quelqu'un qui travaille à la police/à la DGSI/dans l'armée* ».

Vinz et Lou : un canular, c'est...

N'hésitez pas à exploiter avec les jeunes les vidéos bien faites de Vinz et Lou sur Internet, visionnables sur le site d'Internet sans crainte (www.internetsanscrainte.fr). Il y en a notamment une de deux minutes sur le sujet évoqué auparavant, intitulée « Attention aux canulars ; avant d'alerter tes amis, vérifie » (à voir, ici, www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/attention-canular)

La vérification visuelle

• On s'appuiera en premier lieu sur l'observation attentive de l'image pour éventuellement débusquer une photographie truquée ou détournée. Car, même si avec un logiciel de photomontage n'importe quel individu sans grande connaissance technique peut gommer la date d'une photo, les indices visuels renferment de précieuses informations. On appliquera donc les conseils de lecture d'image de la fiche « *La guerre des images (1)* ».

Exercer son œil

• Demander aux participants de relever sur la photographie 1 tous les indices qui pourraient nous amener à identifier le lieu où celle-ci a été prise. Il est possible de leur laisser accès à un Internet.

• Indice : l'adresse située à droite de la photographie sur la devanture rouge, à savoir 20 Bowery ; on la tape dans l'application Google Maps (www.google.fr/maps) et le tour est joué.



Photo 1

• Vous pouvez proposer aux participants d'autres photographies, où les indices sont parfois évidents (la présence de la tour Eiffel dans le lointain ou d'un monument célèbre) mais également très difficiles à trouver (des plantes et des arbres spécifiques qu'on recoupe avec un type de matériau de construction, par exemple).

Parfois, cela ne suffit pas...

• Montrer les photographies 2 et 3 aux participants et demander leur de dire si elles sont vraies ou fausses, et d'argumenter leurs hypothèses.

Photo 2



Photo 3

- S'il est plutôt facile de dire que la photographie 2 est un grossier trucage (individu semblant voler, individu aux jambes tronquées par un buisson aux contours vaporeux...), c'est beaucoup moins évident à déterminer sur la photographie 3 (qui n'est pas truquée au demeurant).

- L'idée est d'expliquer ici que l'observation attentive d'une image ne suffit pas toujours à déterminer si celle-ci est vraie ou fausse. Il faut donc aller chercher d'autres indices et informations pour s'assurer de la véracité d'une photographie : date, nom du photographe dans les propriétés du document (clic droit sur le fichier)... et parfois directement dans les données Exif du fichier image, des données qui ne sont généralement pas altérées par les logiciels de photomontage et où peuvent être inscrites la date et l'heure réelles de la prise de vue.

La vérification par Internet

- Il est possible sur Internet de retrouver la date précise de la première publication d'une image et par ailleurs le site où celle-ci a été publiée. Pour cela, on entrera l'URL de l'image à vérifier ou on importera l'image sur Google images (<https://images.google.com>) ou sur TinEye (www.tineye.com).

- Attention : 100 % des images sur le Net ne sont pas ainsi référencées, cela serait bien trop beau !

Paris vide, le 14 novembre

- Observer ces quatre photographies publiées ensemble sur Twitter, le lendemain des attentats du 13 novembre. À l'aide des deux outils cités précédemment, retrouver quand elles ont été publiées pour la première fois. Bien entendu, les rues de la capitale n'étaient pas désertes ce samedi matin, c'était de l'intox ; pourtant, on notera le nombre de retweets et de likes.



Image prise en août 2014 par le photographe Olivier Corson.



Photo prise en 2012 par les artistes Lucie et Simon.



Photo réalisée le 21 août 2006 par le photographe Xavier Lacot.



Image prise le 15 août 2011 par un contributeur du site du Routard.

Et les vidéos ?

- Il existe un outil quasi-similaire à Google images et TinEye pour les vidéos. Il est proposé par Amnesty et YouTube, à l'adresse suivante : www.amnestyusa.org/citizenevidence